

CRÉATEURS DE SERVICES

Agence Globale de services

AGS34

Les services à la personne et à domicile.

Découvrez notre

LIVRET D'ACCUEIL

9 avenue de Pézenas 34140 Mèze N° de Siret 490 630 571 00027

Numéro d'agrément simple N/080906/F/034/S/023

Agrément qualité en cours

INFORMATION FISCALE

50% DE REDUCTION SUR VOS IMPÔTS

Grâce à notre agrément, vous pouvez bénéficier d'une réduction de l'impôt sur le revenu de 50% des sommes versées au titre des services à la personne. Le plafond prévu pour la réduction d'impôts est de 12 000 euros à 15000 euros pour la plupart de nos activités.

Vous êtes imposable : Bénéficiez d'une réduction d'impôt sur l'ensemble de nos prestations et sur les forfaits.

Vous n'êtes pas imposable : vous bénéficiez d'un crédit d'impôt sur l'ensemble de nos prestations et sur les forfaits.

Pour cela nous avons obligation de vous délivrer et ce au plus tard le 31 Janvier de chaque année une attestation fiscale à remettre lors de votre déclaration d'impôt sur le revenu.

Le cheque emploi service universel (le CESU)

Le CESU préfinancé est un moyen de paiement permettant de rémunérer des services à la personne comme l'ensemble de nos prestations à domicile. Il est identifié au nom du bénéficiaire et affiche une valeur définie. Selon le même principe que les titres restaurant ou vacances dans les entreprises, il est préfinancé en tout ou en partie par l'employeur, le comité d'entreprise et par vous-même.

Nous sommes référencés auprès de CRCESU France pour l'acceptation des règlements par CESU.

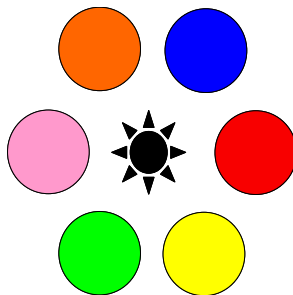
SUIVI DE LA SATISFACTION

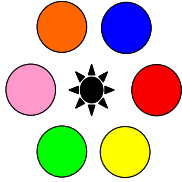
Dans un souci de notre démarche qualité de notre clientèle, vous serez amenés à répondre à un questionnaire qualité une fois par an. Ce questionnaire a pour unique but de vous satisfaire. De plus un contrôle trimestriel des prestations sera en étroite collaboration fait avec nos salariés.

Nous pourrons également vous joindre par téléphone, courrier ou par mail. En cas de mécontentement n'hésitez surtout pas à nous joindre, nous mettrons tout en œuvre pour résoudre votre problème et vous donner pleinement satisfaction dans les 24 heures.

Un cahier de liaison est déposé systématiquement chez un client AGS34 le jour du début de nos prestations. Ce cahier de liaison est un outil de communication entre vous, le client et nous le prestataire. Chaque passage de notre encadrement sera noté et signé dans le cahier de liaison, cela nous permettra d'évaluer votre satisfaction.

Une tenue de travail est obligatoirement portée par nos intervenants avec le LOGO d'AGS34 ci-dessous., signe d'appartenance et de confiance à notre entreprise de service à la personne et à domicile.





NOS PRESTATIONS

- Entretien de la maison et travaux ménagers, déménagement, lavage de la vitrerie etc.
- Nettoyage de votre salon de jardin, terrasse etc.
- Petits travaux de jardinage, y compris les travaux de débroussaillage, tonte de la pelouse, rempotage etc.
- Prestations "homme toute mais" (petit bricolage), changement de serrure, de poignée de porte, entretien de la piscine, changement de robinetterie, etc.
- La garde d'enfant à domicile, rdv chez un praticien, préparation du goûter, gestion d'un anniversaire.
- Soutien scolaire à domicile et cours à domicile pour les enfants du primaire à la 5ème, toute l'année.
- Préparation des repas à domicile (y compris le temps passé aux commissions).
- Assistance aux personnes âgées ou aux autres personnes qui ont besoin d'une aide personnelle à leur domicile (autre que les actes de soins médicaux).
- Garde-malade (à l'exclusion des soins), journée et nuit.

- La livraison de courses à domicile dans un rayon de 30 km aller/retour pour une durée de 2 heures maximum.
- L'assistance informatique et Internet à domicile, aide à la messagerie, gestion des photos, imprimante etc.
- Soins et promenades d'animaux domestiques pour les personnes dépendantes (sauf soins vétérinaires et toilettage).
- Soins esthétique à domicile pour les personnes dépendantes en partenariat avec un institut.
- Gardiennage et surveillance temporaire du domicile.
- Assistance administrative à domicile, rédaction des courriers, dossier retraite auprès des caisses, etc.
- La livraison de repas à domicile en partenariat avec une association agréée dans la distribution des repas.
- La collecte et la livraison à domicile de linge repassé , lavage et séchage du linge.
- La conduite du véhicule personnel des personnes dépendantes pour des trajets définis, dans un rayon de 40 km aller/retour.
- L'accompagnement des enfants dans leurs déplacements et des personnes âgées ou handicapées en dehors de leur domicile.

NOS TARIFS

Ils se décomposent en trois forfaits dégressifs et à la carte.

1) **FORFAIT DECOUVERTE** moins de 3 heures par mois

- Coût annuel du forfait 48,00 euros TTC
- Coût horaire 21, 62 euros TTC

Forfait généralement utilisé pour 3 heures par mois de repassages ou lavage de la vitrerie. Le jour est à déterminer ensemble.

Le prix mensuel est de 64,88 euros TTC.

[Une réduction sur vos impôts de 389,28 euros sur l'année.](#)

2) **FORFAIT LIBERTE** entre 4 heures et 8 heures par mois

- Coût annuel du forfait 60,00 euros TTC
- Coût horaire de 19,51 euros TTC

Forfait utilisé par nos clients pour 2 heures de ménage par semaine ou autres prestations. Les jours sont à déterminer ensemble.

Le prix mensuel est de 169.15 euros TTC.

[Une réduction sur vos impôts de 1014,90 euros à l'année.](#)

3) **FORFAIT CONFIANCE** plus de 9 heures par mois.

- Coût annuel du forfait 72,00 euros TTC
- Coût horaire de 17,93 euros TTC

Le meilleur de nos forfaits pour 4 heures de ménage par semaine ou autres prestations. Les jours sont à déterminer ensemble.

Le prix mensuel est de 310,87 euros TTC.

[Une réduction sur vos impôts de 1865,23 euros à l'année.](#)

4) **A LA CARTE**

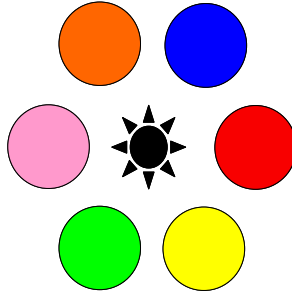
- Nos équipes sont à votre disposition pour étudier avec vous toutes nos solutions de dépannage ou de remplacement de votre actuelle intervenante à domicile, déménagement, petit travaux de jardinage ou de bricolage, garde d'enfant occasionnel. Cette liste est non exhaustive.
- Avec un minimum de 2 heures par prestation même jour et même lieu.

MODES DE FINANCEMENT :

Certaines aides financières peuvent être accordées pour le maintien et l'aide à domicile :

- **APA** : L'Allocation Personnalisée d'Autonomie est destinée aux personnes âgées en perte d'autonomie qui souhaitent rester à domicile. Cette allocation départementale est accordée sur présentation d'un dossier auprès de votre Conseil Général.
- **CRAM** : Pour les personnes relevant du régime général, une aide financière de la CRAM peut être accordée.
- **PAJE** : Prestation d'Accueil du Jeune Enfant. Allocation destinée à la garde d'enfant né après le 1er janvier 2004. Versement réalisé par les services de la CAF.
- **CESU** : Chèque Emploi Service Universel. Ces Chèques de paiement (à l'image des tickets restaurant) sont fournis par les comités d'entreprises ou les entreprises elles-mêmes, avec un niveau de prise en charge variable.
- **Contrats mutuelles** : Certains contrats de mutuelles ou d'assurances peuvent inclure des prises en charge d'aide à domicile en cas d'accident ou de maladie du bénéficiaire.
- **Caisses de Retraite** : En fonction de vos droits et de votre Caisse de retraite, une prise en charge ponctuelle ou durable destinée au maintien à domicile peut être mise en place.

NOUS CONTACTER



Par courrier =

[AGS34, 9 avenue de Pézenas 34140 Mèze](#)

Par mail =

contact@ags34.com

Par téléphone =

[**04 67 18 93 11**](tel:0467189311)

En cas d'urgence contactez nous au

[**06 63 15 52 42**](tel:0663155242) ou le [**06 29 88 11 84**](tel:0629881184)

(permanence 7 jours sur 7 de 6h00 à 21h00)

Pour toutes autres informations consulter notre site

web www.ags34.com

A l'agence = Horaire du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.